

RAPPORT D'ACTIVITÉS PORTE DE SAVOIE (Savoie)

ANNÉE 2024



Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication
31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux

☎ 04 79 54 21 58 ☎ 04 79 54 28 41

✉ contact@eid-rhonealpes.com www.eid-rhonealpes.com

Etablissement Public de Lutte contre les Moustiques et Gestion des Zones Humides

LE CONTEXTE

Sur le territoire de la commune de Porte de Savoie, les agents de l'EIRAD (opérateur publique de démoustication désigné par le département) interviennent sur deux grandes catégories de milieux différents : milieu naturel, milieu urbain. Ces deux catégories de milieux présentent des contraintes opérationnelles qui peuvent être différentes du fait des espèces de moustiques les colonisant et des conditions climatiques et hydrologiques.

Les opérations de démoustication ont pour objectif de limiter les nuisances de moustiques en régulant les populations larvaires :

- Par l'épandage de larvicide biologique.
- En informant la population sur le cycle de développement et l'écologie des moustiques.
- En sensibilisant la population aux solutions préventives à mettre en œuvre afin d'empêcher les développements larvaires des moustiques.

L'ensemble de ces actions, quel que soit le type de milieux, est dépendant des alternances météorologiques qui se déroulent tout au long de la saison. Un printemps pluvieux tendra à maintenir en eau les milieux naturels et augmentera les besoins en traitements dans ces milieux, tandis qu'une période plus chaude et sèche favorisera les développements dans les milieux artificiels et donc les interventions en environnement plus urbain.

LA LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES DE MILIEUX NATURELS OU ASSIMILÉS

Les actions menées dans le cadre de cette lutte concernent des gîtes basés sur une topographie et des fasciés de végétation particulières : zones marécageuses, fossés végétalisés par des carex, bassins de rétention d'eaux pluviales. Les moustiques colonisant ces habitats appartiennent au genre *Aedes*. Leur développement s'étale du mois de mars (*Aedes rusticus* et *Aedes cantans*) au mois d'août (*Aedes sticticus* et *Aedes vexans*).

Ces milieux ont la particularité de présenter des alternances entre des phases d'à sec et des phases inondées. Les actions de l'EIRAD consistent à une mise en place d'une surveillance régulière de ce type de gîtes présents sur la commune (prospection) et à les traiter lorsque des développements larvaires sont observés. Plusieurs secteurs potentiellement générateurs de fortes nuisances sont concernés sur le territoire de la commune.

Les traitements sont réalisés soit à pied avec appareils de pulvérisations à dos ; soit mécanisés lorsque les superficies sont supérieures à deux hectares. La substance active utilisée lors des traitements était composée de spores bactériennes de *Bacillus thuringiensis israelensis* (Bti, sérotype H14, souche AM 65-52) commercialisée sous la formulation Vectobac WG® ou Vectomax®.



Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication
31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux

04 79 54 21 58 - 04 79 54 28 41

contact@eid-rhonealpes.com www.eid-rhonealpes.com

Etablissement Public de Lutte contre les Moustiques et Gestion des Zones Humides



Le volume global de cette activité en 2024 a représenté 333 heures. La quantité globale de larvicide épandu par les interventions de régulation des populations de moustiques se développant en zone humide a été de 16 kg, ce qui correspond à une superficie cumulée d'environ 27 hectares. Le printemps et début d'été 2024 ont été marqués par de fortes précipitations.

Cependant pour les opérations de prospection et de traitements, il est nécessaire que les agents puissent progresser à pied, ou avec des engins, au sein des zones à démoustiquer. Des actions de gestion de la végétation sont donc nécessaires et doivent être renouvelées annuellement. Ces actions de débroussaillage et tronçonnage ont eu lieu les mois de janvier à mars puis d'octobre à décembre. Ces travaux ont représenté un volume global de 241 heures.



Secteurs démoustiqués, 2024, Porte-de-Savoie



Sources : ©BD_TOPO, Ortho-photos de l'IGN, données EIRAD

1:52 558

0 600 1 200 1 800 2 400 m

— débroussaillage

— fossés

— gites

Surface de gite(s) en ha	55,74
Linéaire de fossé(s) en m	681



Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication
31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux

04 79 54 21 58 — 04 79 54 28 41

contact@eid-rhonealpes.com www.eid-rhonealpes.com

Etablissement Public de Lutte contre les Moustiques et Gestion des Zones Humides

DÉMOUSTICATION EN ZONE URBAINE : LA LUTTE COMMUNAUTAIRE

Les actions mises en œuvre dans le cadre de cette lutte, concernent plus particulièrement les populations de moustique tigre (*Aedes albopictus*).

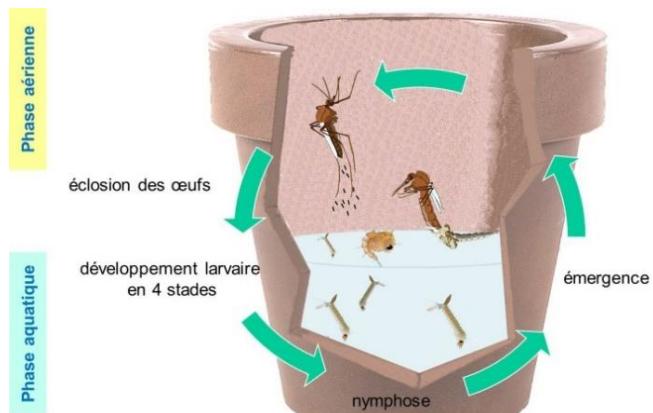
Le moustique tigre est un diptère de petite taille de la famille des Culicidae, originaire d'Asie du sud-est. C'est l'une des cent espèces les plus invasives au monde. Elle est actuellement présente dans plus de 100 pays des 5 continents.

Morphologiquement, le moustique-tigre se reconnaît par la présence d'une ligne longitudinale blanche en position centrale sur son thorax noir, visible à l'œil nu. Il doit son nom aux rayures qu'il porte sur ses pattes et qu'il partage avec les espèces du même groupe.



Aedes albopictus

Comme tous les Aedes, la femelle pond ses œufs sur la partie sèche qui jouxte une surface d'eau. Inféodé aux creux d'arbres ou de rochers dans son aire de répartition originelle, ce moustique recherche en Europe des milieux similaires qu'il retrouve majoritairement en zone urbaine : vases, fûts d'eau de pluie, pièges à sable des bouches d'égout, creux d'arbres... .



Cycle de développement

La mise en eau de ces gîtes par la pluie permet le développement des larves et, après quelques jours, l'émergence des adultes.

À l'approche de l'hiver, quand les jours raccourcissent, les œufs pondus par les femelles entrent en diapause (hibernation).

Ces œufs étant résistants au froid et à la dessiccation, l'éclosion est reportée au printemps suivant.

Le moustique tigre une espèce agressive, anthropophile qui sévit la journée. Une fois fécondée, la femelle pique des mammifères pour absorber du sang dans lequel elle trouvera les protéines nécessaires à la maturation de ses œufs.

A partir de ces constatations, une typologie peut être dressée permettant d'identifier les gîtes susceptibles de produire des moustiques tigres.

Les gîtes larvaires urbains colonisés par ces moustiques peuvent être séparés en deux catégories :

- **Les gîtes larvaires liés au mode de vie des usagers.** Ce pourcentage est en augmentation constante du fait de l'engouement croissant de la population pour les systèmes, artisanaux ou pas, de recueil d'eau pluviale. Souvent aériens, ces gîtes se caractérisent



Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication
31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux

04 79 54 21 58 • 04 79 54 28 41

contact@eid-rhonealpes.com www.eid-rhonealpes.com

Etablissement Public de Lutte contre les Moustiques et Gestion des Zones Humides

par des températures d'eau assez chaudes en été, activant le développement des larves de moustiques. Ils présentent l'avantage de pouvoir être facilement éliminés ou aménagés : par exemple les vases, soucoupes de pots de fleurs, récupérateurs d'eaux pluviales, gouttières mal vidées, vieux pneus, récipients en fer ou en plastique abandonnés...

Exemples de gîtes favorables (liste non exhaustive) :



contenants divers



coupelles de fleurs



bâche plastique



pneu



bidon de récupération



descente de chéneau



bambou

- **Les gîtes larvaires structurels**, bien que plus nombreux, présentent l'avantage d'être facilement repérables et accessibles (voies publiques pour les regards d'eau pluviale). Une fois réalisés, ils ne peuvent être supprimés qu'à de rares exceptions.



Avaloirs d'eaux pluviales



poteaux



bornes de chantier



coffrets techniques



Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication
31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux

04 79 54 21 58 - 04 79 54 28 41

contact@eid-rhonealpes.com www.eid-rhonealpes.com

Etablissement Public de Lutte contre les Moustiques et Gestion des Zones Humides

Les actions de sensibilisation et instructions des nuisances

L'objectif de ces interventions est de limiter la prolifération des populations de moustique tigre en informant et sensibilisant la population et en promouvant la lutte communautaire, seule lutte efficace dans le contexte urbain sur le long terme. Il s'agit d'inciter la population à mettre en place des gestes de bonnes pratiques permettant de limiter la prolifération des moustiques tigres sur leurs propriétés.

Exemples de solutions alternatives (liste non exhaustive) :



trouver les ouvertures



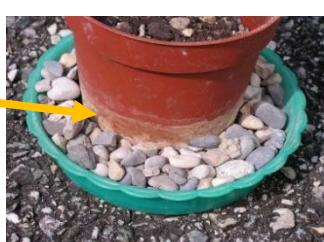
couvrir hermétiquement avec toile, filet anti-insecte...



obs-



vider ou remplir d'un substrat solide pour capter l'eau



ranger, abriter



En 2024, 4 demandes d'intervention particulière ont été enregistrées et traitées par les agents de l'EIRAD (2 en 2023). Les demandes sont à effectuer sur le site internet de l'EIRAD : www.eid-rhonealpes.com.

AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTAL
1	0	0	2	0	1	0	4



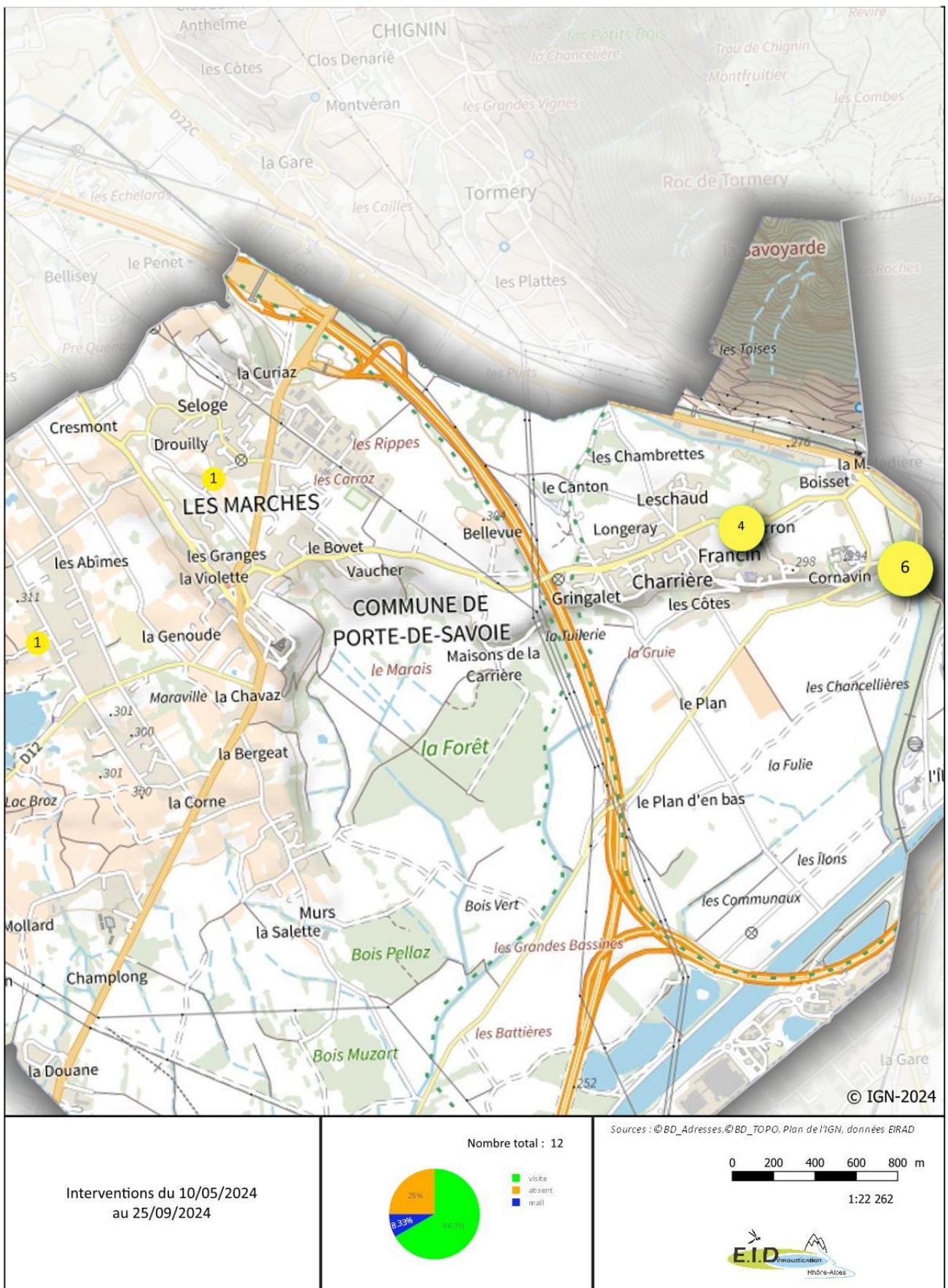
Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication
31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux

04 79 54 21 58 - 04 79 54 28 41

contact@eid-rhonealpes.com www.eid-rhonealpes.com

Etablissement Public de Lutte contre les Moustiques et Gestion des Zones Humides

Prospections domiciliaires, 2024, Porte-de-Savoie, 73151



Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication
31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux

04 79 54 21 58 • 04 79 54 28 41

contact@eid-rhonealpes.com www.eid-rhonealpes.com

Etablissement Public de Lutte contre les Moustiques et Gestion des Zones Humides

Ces demandes ont été suivies d'interventions de sensibilisation en porte à porte auprès du voisinage. Chaque occupant s'est vu remettre une plaquette exposant les bons gestes à adopter pour lutter contre ce moustique.

À l'issue de cette demande, 12 maisons ont été approchées donnant lieu à 6 visites. De ces visites, 9 contenants enterrés ont été identifiés (type égouts d'eau pluviale privés, descentes de chéneaux...), 12 petits contenants d'eau (moins de 10 litres) et 8 grands contenants (plus de 10 litres)

L'ensemble de ces interventions a représenté 14 heures de travail sur la période estivale.

Diffusion d'informations

Lutter contre la prolifération du moustique tigre doit nécessairement passer par la diffusion d'information. Ainsi, des plaquettes d'informations ont été mises à disposition des services municipaux afin de diffuser les principes de lutte auprès de la population.

Afin d'informer un maximum d'habitants, et de diffuser plus largement les conseils de prévention, un agent de l'EIRAD a tenu un stand d'information au cours de la journée de l'environnement du samedi 20 avril.

PLAN ANTI-DISSEMINATION DU CHIKUNGUNYA ET DE LA DENGUE

Le moustique tigre est vecteur de maladie tel que Dengue, Chikungunya et Zika (un vecteur est un organisme qui ne provoque pas lui-même une maladie mais qui disperse l'infection en transportant les agents pathogènes d'un hôte à l'autre).

Les virus de ces maladies sont présents et actifs dans les zones intertropicales. Il n'est pas rare que certaines personnes, s'étant fait piquées dans ces secteurs, reviennent malades en France Métropolitaine : on parle alors de **cas importé**.

Ces maladies étant à déclaration obligatoire de la part des services de santé, s'enclenche alors un processus (sous décision des ARS : Agence Régionale de Santé) appelé enquête entomologique. Cette dernière est consultable et visible (sous réserve d'accès) sur la plateforme internet Si-LAV : <https://silav.sante.gouv.fr> notée Si-LAV xx-xx-xxxx.

Le principe de cette enquête consiste en une prospection dans un rayon d'environ 150 mètres autour des lieux de passage du patient pour mettre en évidence ou non la présence de moustiques tigres adultes :

- Si la présence de moustiques tigres adultes est négative, alors, l'enquête et la procédure sont arrêtées.
- Si la présence de moustiques tigres adultes est positive, alors, différents modes d'actions (traitement adulticide nocturne, piégeage) sont mis en place afin d'éviter la propagation



Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication
31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux

04 79 54 21 58 - 04 79 54 28 41

contact@eid-rhonealpes.com www.eid-rhonealpes.com

Etablissement Public de Lutte contre les Moustiques et Gestion des Zones Humides

de la maladie à d'autres personnes n'ayant pas quitté le territoire métropolitain : on parlerait alors de **cas autochtone**.

En 2024, aucune enquête entomologique n'a été réalisée sur le territoire de la commune.

CONCLUSION

Dépendants fortement des conditions climatiques et de leur incidence sur la situation hydrologique des zones humides présentes sur le territoire de la commune, les volumes d'interventions des opérations de régulations des populations de moustiques de zones naturelles peuvent connaître des variations annuelles prononcées. Les actions de lutte contre les moustiques autochtones sur les zones humides présentes sur le territoire de la commune seront réalisées à partir de mars, et suivi au cours de l'année.

Contre le moustique tigre, il conviendra de continuer la diffusion de la sensibilisation via différents supports ou canaux afin d'inciter les riverains à s'approcher du service de l'EIRAD via l'adresse : <https://www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic>

D'autre part, des informations concernant la biologie, l'écologie du moustique-tigre et les actions de prévention sont consultables à l'adresse suivante : <https://agirmoustique.fr/>

Le Directeur
R. FOUSSADIER



Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication
31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux

04 79 54 21 58 - 04 79 54 28 41

contact@eid-rhonealpes.com www.eid-rhonealpes.com

Etablissement Public de Lutte contre les Moustiques et Gestion des Zones Humides